

par **Guillaume Savornin**  
directeur de la publication



## La santé au travail sur une bonne voie

Depuis mars 2020, les entreprises pratiquent de façon soutenue les protocoles sanitaires et mettent en place les mesures de prévention et de protection des salariés avec une obligation : mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels. Les organisations du travail ont été bousculées notamment avec la pratique généralisée du télétravail. Dans

“ Cette loi va dans le bon sens mais restons vigilants sur sa mise en œuvre pratique et les moyens qui y seront associés. ”

ce contexte perturbé, un pas important a été franchi cet été avec la loi n° 2021-1018 du 2 août qui renforce la prévention en santé au travail.

Les services de santé au travail (SST) deviennent ainsi les services de prévention et de santé au travail (SPST) et les entreprises de plus de 50 salariés devront mettre en place un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, renforçant ainsi le rôle du document unique. D'autres mesures visent à

revoir la gouvernance des SPST, en particulier le décroisement de la santé publique et de la santé au travail, ainsi que le renforcement de leur qualité de service.

À l'heure de la crise sanitaire que traversent les entreprises et des multiples enjeux de transformation à venir, cette loi va dans le bon sens mais restons vigilants sur sa mise en œuvre pratique et les moyens qui y seront associés ! ■

### 4 EN BREF

### 6 SUR LE WEB

### RETOUR D'EXPÉRIENCE

- 8 Comment détecter la fraude interne dans les organisations ?
- 12 Le plan de prévention, un réel outil pour la sécurité des travailleurs
- 15 C'est arrivé
- 15 Explosions à l'usine d'engrais BASF, il y a 100 ans
- 16 La catastrophe d'AZF, il y a 20 ans

### DROIT

- 18 Beau temps pour le climat et l'environnement
- 20 Covid-19 : obligation de sécurité et responsabilités de l'employeur
- 24 Conscience du danger attaché aux travaux en hauteur
- 26 Veille réglementaire

### DOSSIER INCENDIE : LE CONTRAT DE MAINTENANCE

- 30 La maintenance incendie en questions
- 32 Clauses du contrat : les points de vigilance
- 37 La responsabilité, au cœur du contrat de maintenance

### ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIES

- 42 Protection du patrimoine : un marché bouleversé par la crise sanitaire
- 45 Gestion des bâtiments : les outils de prévention se digitalisent

### 51 PRODUITS

### 52 LIVRES ET AGENDA



**ÉDITEUR** CNPP Entreprise SARL, Associé unique : CNPP, Route de la Chapelle-Réanville, CS 22265, F-27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com. ISSN : 0014-6269. Commission paritaire : n° 1123 T 84007. Dépôt légal à parution. **DIRECTION** Directeur de la publication : Guillaume Savornin. Directrice adjointe : Géraldine Guichard. **RÉDACTION** rédaction@faceaurisque.com. Rédacteur en chef : Bernard Jaguenaud. Rédactrice en chef adjointe : Gaëlle Carcay. Rédacteur : Eitel Maboung. Secrétaire de rédaction : Martine Porez. **DIFFUSION** Sandrine Gagnat. **ABONNEMENTS** Élodie Artero 02 32 53 64 32 abonnements@faceaurisque.com. 10 numéros par an. France : 299 € TTC. **PUBLICITÉ ET ANNONCES** Chef de publicité : Cécile Coffinet 01 44 50 57 77 pub@faceaurisque.com. **PRODUCTION** Sophie Gramond-Rault. **WEB** Traffic community manager : Romain Forfait. **MAQUETTE** Caractère B, 75017 Paris.

**IMPRESSION** Corlet Imprimeur, 21 rue Maximilien Vox, 14110 Condé-en-Normandie. Encart assemblé : Lettre de réabonnement. Encart libre : Expoprotection. Crédit visuel couverture : Bernard Jaguenaud/Face au Risque. Crédits visuels page 3 : Andrey Popov/AdobeStock ; alotofpeople/AdobeStock ; BASF/Wikimedia Commons ; GodefroyParis/Wikimedia Commons ; Halfpoint/AdobeStock ; MNHNB.Faye ; TMLsPhotoG/AdobeStock.

Certification : PEFC. Taux de fibres recyclées : 0 %. Origine papier couverture : Autriche – Impact sur l'eau : Ptot : 0,032 kg/t. Origine papier intérieur : Allemagne – Impact sur l'eau : Ptot : 0,014 kg/t. La reproduction de nos articles ne peut être faite qu'avec l'accord préalable de la rédaction et peut, pour certains, donner lieu à versement de droits d'auteur. Les textes publiés dans Face au Risque n'engagent que la responsabilité de leur auteur, de même que les messages publicitaires n'engagent que la responsabilité de l'annonceur. Les photos et documents fournis avec les articles ne sont pas retournés. Les articles publiés dans Face au Risque sont sa propriété exclusive. © CNPP. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Seules sont autorisées les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (art. L.122-5).



10-31-1510



8

Contrôle quatre yeux pour détecter les fraudes internes, quatre mains aussi... sans oublier deux cerveaux !



12

- Et pour la prévention chef, on fait comment ?  
- Pas d'inquiétude, j'ai un plan...



Nitrate d'ammonium: il doit bien y avoir d'autres moyens de faire des trous pareils.

15



Covid et patrimoine: tout faire pour qu'on ne vole pas dans la Grande galerie de l'évolution.

42

Le MOIS avec **face** RISQUE



L'Affaire du siècle, on n'a pas fini d'en entendre parler.

18



20

Covid-19: l'employeur doit mettre en œuvre les préconisations gouvernementales, et il y en a un paquet !



45

Piloter la prévention sans stylo ni papier ? Chiche !